



# Rapport d'activités 2018

Dialogue, intelligence collective  
et transformation !



---

1<sup>er</sup> réseau d'acteurs  
du développement durable

---

[www.comite21.org](http://www.comite21.org)



## Edito

**Bettina Laville**, *Présidente du Comité 21*

L'année 2018 a été dense pour le Comité 21. Tout simplement parce que notre organisation multi-acteurs reflète, traduit et interprète les grands mouvements de la société, qu'ils soient perceptibles dans les entreprises, au niveau local, dans la vie des citoyens, et aussi dans le monde. Je suis persuadée qu'on lira l'année 2018 comme un tournant dans la mobilisation contre le changement climatique, contre les inégalités, et contre la perte de biodiversité. La multiplicité des rapports alarmants, les appels de scientifiques, d'experts, de citoyens, la déclaration de « non-résignation » des jeunes ont produit une alchimie qui fait basculer de l'exhortation à l'action. Le Comité 21 a été acteur de ce passage.

D'abord parce qu'il a poursuivi son engagement sur les Objectifs de Développement Durable avec un rapport présenté à la tribune de l'ONU sur l'appropriation des acteurs non étatiques. Ce travail a été véritablement collectif ; il n'est pas si fréquent que le fameux mot « co-construire » revête une réalité concrète. Cela été le cas, et avec deux étapes du tour de France des ODD et une participation active à l'élaboration de la feuille de route nationale, nous continuons de donner au développement durable l'ampleur citoyenne et universelle qu'il porte depuis bientôt 30 ans.

Ensuite, parce que nous avons devancé, je crois, l'immense revendication de citoyenneté (même si elle s'exprime parfois de façon chaotique) en organisant en janvier 2018 notre premier forum sur la citoyenneté écologique, qui sera un marqueur du Comité 21 pour les années à venir. Nous avons traité ce sujet de trois manières : par ce forum, par l'extension de nos membres dans un nouveau collège de citoyens, qui sera effectif en 2019 et aussi par une étude approfondie des enjeux sociétaux dans les entreprises, qui sont le carrefour des aspirations citoyennes, des transformations économiques et des contraintes internationales.

La loi Pacte, finalement adoptée en 2019, a été aussi pour nous un aiguillon de réflexion ; avec des propositions formulées dans le cadre du rapport Notat-Sénart, mais aussi des recommandations renouvelées auprès de notre collège entreprise, fondées justement sur la liaison entre la « raison d'être » et les phénomènes sociétaux.

2018 a été aussi l'année de lancement de notre programme sur l'adaptation au changement climatique. C'est un programme qui est amené à nourrir le Comité 21 de façon pérenne, en partenariat avec d'autres organismes, et en lien avec l'État qui a publié le deuxième plan national d'adaptation au changement climatique. Nous souhaitons que nos propositions et notre approfondissement des contraintes complexes de l'adaptation irriguent nos membres entreprises comme nos membres collectivités locales, en les éclairant de travaux scientifiques puisque ce programme est dirigé par un universitaire expert de la thématique, que je remercie, Guillaume Simonet.

Notre monde exige une adaptation dynamique à l'Anthropocène, qui passe par une transformation profonde de nos modèles économiques, de nos modes de consommation et surtout, n'en doutons pas, de nos modes de pensées individuels et collectifs. Nous y travaillons dans le comité de prospective qui rendra son rapport de propositions en 2019.

L'équipe du Comité 21 retiendra 2018 comme une profonde transformation de l'organisation. À la fin de l'année nous avons adopté nos nouveaux statuts, caractérisés par une décentralisation accrue vers des établissements régionaux, sur le modèle de l'expérience si réussie et si riche du Comité 21 Grand Ouest. La création d'un nouveau collège de citoyens, je l'ai déjà dit ; mais également l'élargissement des modes de participation financière au Comité 21 pour les adhérents ; et un renforcement de l'établissement national par la nomination d'une nouvelle directrice, Sarah Schönfeld. Avec le conseil d'administration, je suis fière de cette équipe renouvelée, jeune et engagée pour la construction d'un autre monde.

Car il s'agit bien de construire un autre monde, dont nous connaissons les immenses risques, mais qui est possible. Les seuls discours d'apocalypse ne sont pas mobilisateurs sauf si nous considérons l'apocalypse au sens biblique du terme : l'avènement d'une autre époque. Une organisation d'expérience comme le Comité 21 est en train de se renouveler, pour en être un acteur lucide et efficace.



## Sommaire

<b>Edito</b> .....	<b>2</b>
<b>Sommaire</b> .....	<b>3</b>
<b>01. L'essentiel en 2018</b> .....	<b>4</b>
<b>02. Le Comité 21 en 4 défis</b> .....	<b>6</b>
Responsabilité sociétale des organisations .....	6
Le Comité 21 contribue à l'évolution du cadre de la RSE en France .....	6
Le dialogue sociétal en constante évolution.....	6
ODD : des entreprises à l'Etat, le Comité 21 est un acteur clé de leur appropriation .....	7
Territoires durables .....	8
Le Tour de France des ODD.....	8
Contrats de transitions écologique, intercommunalités, norme ISO 37101 : plusieurs publications réalisées en 2018 .....	9
Prospective & nouveaux modèles .....	8
Les travaux de prospective sur « La grande transformation : moteurs et leviers » .....	10
La prospective au service de l'Agenda 2030 .....	10
Contribution « Les ODD en France : où en est-on ? » .....	11
Le débat public sur la Programmation pluriannuelle de l'énergie.....	11
Actions internationales .....	12
Plaidoyer pour l'Agenda 2030 au niveau international .....	12
24 <sup>ème</sup> Conférence des Parties pour le climat, Katowice (Pologne).....	13
Débattre des enjeux internationaux du développement durable .....	13
<b>03. ZOOM sur</b> .....	<b>14</b>
2 <sup>e</sup> rapport « Appropriation des ODD par les acteurs non-étatiques français » .....	14
Programme Adaptation aux changements climatiques.....	16
Citoyenneté écologique.....	17
<b>04. Le Comité 21 Grand Ouest</b> .....	<b>18</b>
L'économie circulaire.....	18
Les emplois verts .....	18
Adaptation aux changements climatiques.....	19
Responsabilité sociétale des organisations .....	19
Innovations territoriales .....	20
<b>05. La vie de l'association</b> .....	<b>21</b>
Un nouveau modèle pour le Comité 21 .....	21
Le réseau d'adhérents multiacteurs .....	22
Les ressources 2018 .....	22
Le Conseil d'administration .....	23
L'équipe.....	24

# 01.

## L'essentiel en 2018



Janvier

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

25 janvier



Le premier **Forum annuel sur la citoyenneté écologique** du Comité 21 s'est tenu à l'AFD. Il a réuni environ 150 personnes, adhérents ou non du Comité 21, chercheurs, experts, élus, associations et citoyens. Les échanges ont été illustrés par des exemples français et étrangers sur les pratiques de cette citoyenneté.

26 février

Après la signature des premiers contrats de transition écologique et solidaire, le Comité 21 publie la note « **Les contrats de transition écologique et solidaire : pour une méthode territoriale partagée** ».

15 mars



Le **Tour de France des ODD** a fait étape à Amiens, à l'occasion du séminaire régional « Territoires en transition » du CERDD. Cette journée a proposé des rencontres, échanges et ateliers consacrés aux ODD et à la transition écologique et énergétique.

21 mars



Le Comité 21 a publié la note « **Un Agenda pour 2030** », qui constitue une première contribution à l'élaboration de la Feuille de route nationale.

14 avril



Les réformes territoriales depuis 1971 n'ont cessé de renforcer le mouvement de construction communautaire. Le Comité 21 a publié une note consacrée aux **nouvelles inter-communalités** et à la place du développement durable pour construire le nouveau paysage communautaire.

31 mai



Le Comité 21 était à la conférence « **SDGs, Climate and the Future of Europe** » à Milan pour encourager les partenariats et faire de l'Europe, un leader de la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

25 juin



L'**Assemblée générale** du Comité 21 a eu lieu le 25 juin au Muséum national d'histoire naturelle. L'objectif était de discuter du nouveau modèle du Comité 21 avant validation lors d'une deuxième Assemblée générale extraordinaire qui s'est tenu le 30 novembre suivant. Des nouveaux statuts ainsi qu'un nouveau barème de cotisations ont été adoptés.

2 juillet



Le Comité 21 a sorti son 2d rapport « **Appropriation des ODD par les acteurs non étatiques français** », qui dresse l'état des lieux du niveau de connaissance et d'utilisation des ODD par les organisations françaises, en France ou à l'international.



## 02.

Le Comité 21  
en 4 défisResponsabilité  
sociétale  
des organisations

Engagé depuis 2016 dans un cycle de rencontres et de débats autour de l'engagement sociétal, le Comité 21 permet à ses adhérents d'identifier les leviers d'actions pour s'approprier ce concept en évolution perpétuelle. L'engagement sociétal a également été au cœur du débat législatif, avec le projet de loi PACTE. En 2018, le Comité 21 a poursuivi ses travaux sur le volet sociétal et la RSE alors que les enjeux relatifs aux 17 ODD n'ont cessé de prendre de l'ampleur tant au niveau local que global.

## Chiffres-clés

 4 débats organisés

 400 participants aux débats

 2 publications

## Le Comité 21 contribue à l'évolution du cadre de la RSE en France

## 2018, année de redéfinition du rôle de l'entreprise

En vue de l'élaboration du projet de loi PACTE, le Comité 21 a contribué doublement : à travers la Plateforme RSE, avec laquelle il a travaillé à l'élaboration d'un projet d'avis contenant des propositions ; et à l'occasion d'une audition de Bettina Laville dans le cadre de la mission Notat-Sénard sur l'élargissement de l'objet social de l'entreprise et sa possible modification dans le Code civil. L'essentiel de nos retours et propositions ont été retranscrits dans une note publiée en mars 2018 « *Audition Rapport Notat-Sénard Contribution du Comité 21* ».

Engagement sociétal des entreprises : de la RSE vers une stratégie de transformation à la hauteur des enjeux sociétaux du 21<sup>ème</sup> siècle

A l'heure où la société semble vouloir s'emparer des enjeux climatiques et environnementaux, et demander des comptes aux Etats et aux organisations, tant publiques que privées, le Comité 21 a préparé une note sur l'engagement sociétal des entreprises, réservée aux adhérents. Travaux initiés depuis deux ans, cette note dessine à la fois les contours de politiques d'engagement sociétal plus efficaces et identifie les bonnes pratiques en la matière. Les entreprises prennent-elles en compte l'impact des mutations sociétales actuelles sur leur modèle économique ? La RSE répond-elle à ces enjeux ? Les ODD sont-ils à même de guider cet engagement ?

## Le dialogue sociétal en constante évolution

Le dialogue avec les parties prenantes est l'un des piliers d'une démarche RSE. Il conditionne la légitimité et l'efficacité des stratégies menées, sous réserve qu'il dépasse le simple exercice de communication et d'information. Dans un contexte de législation transformative de l'entreprise (devoir de vigilance, projet de loi PACTE), le Comité 21 et Bpifrance ont organisé le 7 juin un débat « Parties prenantes : vers un dialogue renouvelé ».



Animé par Bettina Laville, celui-ci a permis de comprendre à travers des exemples réels de consultation des parties prenantes, leur intérêt, notamment au vu de l'évolution législative, et les réticences face à ce type de démarche. Agnès Gougeon-Chamayou, en charge de l'engagement des communautés dans la RSE de Sanofi et Julie Taldir, cheffe du pôle concertation et relations extérieures de SNCF Réseau, et Anthony Ratier, responsable droits humains et ODD au Global Compact, ont apporté des réponses à ces questions.

## ODD : des entreprises à l'Etat, le Comité 21 est un acteur clé de leur appropriation

### Contribution de la RSE à l'atteinte des ODD : le Comité 21, co-rapporteur de l'avis rendu par la Plateforme RSE

Dans la perspective de la **feuille de route nationale** des ODD, Brune Poirson, secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire, a confié à la Plateforme RSE la mission de se pencher sur la contribution de la RSE à l'atteinte des ODD et l'identification des enjeux de la mobilisation des entreprises. Ce groupe de travail a permis d'analyser l'apport de la RSE pour l'atteinte des ODD par la France et a proposé une quinzaine de mesures adressées au gouvernement, aux entreprises, à leurs relais et aux partenaires sociaux pour mobiliser les acteurs économiques.

### Des débats pour une meilleure appropriation des ODD



A l'occasion de son Assemblée générale, le 25 juin, le Comité 21 a organisé un débat « **Anthropocène, intelligence artificielle et ODD** », qui réunissait Denis Couvet, professeur au Muséum national d'Histoire Naturelle et membre du Comité de prospective du Comité 21, et Louis Pétros, solutions designer de nam.R, start-up spécialisée dans les relations entre IA et ODD. Les innovations technologiques ne suffiront pas à transformer le monde si elles ne sont pas accompagnées d'innovations sociales et d'engagement politique.



Autour de Bettina Laville, Corinne Lepage, ancienne Ministre, avocate, Héléne Valade, directrice du développement durable de SUEZ, présidente de l'ORSE, et Julie Tribolo, maître de conférences en droit public à l'Université Nice Côte d'Azur – se sont exprimées le 9 octobre sur la reconnaissance de nouveaux droits humains à l'occasion d'un débat « **Droits humains : sociaux et sociétaux ?** ». Ce débat a permis de souligner que la multiplication des textes cadres réaffirmant le lien entre l'homme et la terre (la DDHu, la Déclaration des Principes Ethiques de l'UNESCO, les ODD) est un enjeu crucial pour les entreprises.



Se dirige-t-on réellement vers une finance plus « positive » ? Permet-elle l'accélération du développement des ODD à toutes les échelles ? Pour ce débat du 8 novembre sur « **La finance « positive » est-elle à la hauteur des enjeux du développement durable ?** », étaient conviés Philippe Zaouati, directeur général de Mirova, président de Finance for Tomorrow et auteur du livre « La finance verte commence à Paris » ; Anne-Catherine Husson, directrice générale de Novethic, média spécialiste de la finance durable et de l'économie responsable ; Bachir Arouna, ingénieur financier et directeur de la stratégie à la ville d'Enghien les Bains ; et Chloé Laurent, responsable du développement de la finance responsable et durable au Crédit Mutuel Asset Management. La France, qui pour le moment fait figure de leader sur le sujet, devra redéfinir la place financière du 21<sup>e</sup> siècle, qui sera digitale, axée sur le développement durable et les réseaux collaboratifs.



## Territoires Durables

Les activités du pôle Territoires Durables se sont attachées en 2018 à faciliter la compréhension et l'intégration des ODD dans les méthodologies de développement durable portées par les acteurs territoriaux. Pour ce faire, le Tour de France des ODD a constitué l'événement phare de cet engagement du Comité 21 à promouvoir l'Agenda 2030 partout en France. Les ODD ont également été au cœur des outils pédagogiques proposés aux adhérents.

### Chiffres-clés

-  **3** étapes du Tour de France
-  **500** participants au Tour de France
-  **2** publications

## Le Tour de France des ODD

En 2018, le Comité 21 a poursuivi son **Tour de France des ODD**, lancé en 2017, avec la volonté de promouvoir l'Agenda 2030 dans les territoires et auprès de toutes les organisations locales, pour contribuer à son effective mise en œuvre en France. Si chaque étape du Tour de France des ODD a vocation à proposer une méthodologie identique d'ateliers pédagogiques et de conférences explicatives, le Comité 21 a eu l'occasion d'adapter son format, en fonction des attentes et des partenariats tissés avec les acteurs locaux.

Ainsi, la première étape de 2018 s'est déroulée en **Hauts-de-France**, grâce au dynamisme du CERDD qui organisait son séminaire annuel « Territoires en transition », et souhaitait profiter de cette occasion pour renforcer leur visibilité et leur lisibilité au niveau régional. 150 personnes ont participé à la journée, et tous les moments forts ont été mis aux couleurs de l'Agenda 2030, afin de montrer que les nombreux projets en matière de développement durable du territoire servent déjà la réalisation de certains des ODD et peuvent aller plus loin en matière d'ambition et d'impact.



Le Comité 21 s'est également arrêté à **Toulouse** en Avril 2018, dans le cadre du Festival FReDD – Film recherche et développement durable – pour participer à une demi-journée de débat sur l'engagement des acteurs locaux et pour proposer aux participants un atelier pour mieux comprendre les ODD.

Enfin, en septembre 2018, c'est en **région Grand-Est** que le Tour de France des ODD a mené sa dernière étape de l'année, avec le concours de la DREAL et des organisations locales, particulièrement investies en matière de participation citoyenne.

La particularité de cette étape a été de se dérouler dans trois villes différentes : Epernay et Metz le 20 septembre, Strasbourg le 27 septembre. Près de 200 personnes ont ainsi pu prendre part aux conférences et ateliers proposés pour découvrir les ODD et les appréhender au prisme de leurs projets territoriaux

Alors que le Tour de France des ODD reçoit depuis son lancement un accueil enthousiaste dans les territoires qui l'ont accueilli, le Comité 21 a souhaité renforcer l'impact de ce projet, en sollicitant le soutien de l'AFD.



Si plusieurs organisations nationales avaient déjà apporté leur soutien (ADEME, MTES, CGET, SCNF, Veolia), ce nouveau partenariat avec l'AFD permet de porter le Tour de France des ODD en Outre-mer, et de mobiliser davantage le monde associatif, notamment les acteurs de la solidarité internationale, particulièrement concernés et mobilisés pour la réalisation de l'Agenda 2030. Le Tour de France des ODD sera donc l'occasion de promouvoir le rapprochement des actions de solidarité et de développement durable, à toutes les échelles.

## Contrats de transitions écologique, intercommunalités, norme ISO 37101 : plusieurs publications réalisées en 2018

Alors que les **contrats de transition écologique** commençaient à se préciser fin 2017, le Comité 21 a réalisé une courte note sur la doctrine en cours d'élaboration par le MTES et les parties prenantes mobilisées, pour évoquer quelques pistes de réflexion.

Parmi celles-ci, le Comité 21 préconise de faire des contrats de transition écologique une occasion renouvelée pour le dialogue territorial, et pour la collaboration locale. L'opportunité également de mieux accompagner les collectivités qui s'engagent en s'appuyant sur des outils et les dynamiques locales qui pourront converger vers la réalisation des contrats.

En partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations, **le Comité 21 a publié une note d'analyse sur les intercommunalités et le développement durable**, en lien avec les changements apportés par la loi Notre et la loi de transition énergétique pour la croissance verte.

Les réformes territoriales qui se sont succédées depuis 1971 jusqu'en 2015 n'ont cessé de renforcer le mouvement de construction communautaire. Avec lui, la certitude que le développement territorial durable est la clé de réussite de cette transformation organisationnelle. Car ces changements constituent l'opportunité d'un questionnement sociétal, et la chance de pouvoir en co-construire les réponses.

Parmi celles-ci, le développement durable des territoires est pour le Comité 21 le modèle de gouvernance incontournable de la décentralisation.

En 2017, le Comité 21 et l'AFNOR ont réalisé un atelier pour présenter la **norme ISO 37101 et les ODD** dédiée au développement durable dans les communautés territoriales, et ont, à cette occasion, montré que l'Agenda 2030 et cette norme ISO peuvent être abordés ensemble pour mettre en place des projets territoriaux de développement durable.

Presque simultanément à l'adoption des ODD, naissait la norme ISO 37101 « Développement durable au sein des communautés territoriales - Système de management pour le développement durable » qui propose un cadre méthodologique (aussi appelé système de management) pour intégrer de manière holistique le développement durable dans les projets des communautés territoriales.

C'est cette approche transversale, multidisciplinaire, au service d'une dynamique territoriale de développement durable qui a amené le Comité 21 à proposer à ses adhérents, en partenariat avec l'AFNOR, de découvrir les Objectifs de développement durable en les associant à la méthodologie – quelque peu revisitée – de la norme ISO 37101. Une fiche outil a été ainsi réalisée.





## Prospective & nouveaux modèles

À travers sa « feuille de route » autour du nouveau contexte offert par les ODD et son Comité de prospective, présidé par Philippe Dessertine, économiste, le Comité 21 s'investit dans le décryptage des nouveaux enjeux de demain pour la réalisation de l'Agenda 2030. Le Comité de prospective du Comité 21 a continué ses travaux sur « La grande transformation : moteurs et leviers ». Il a également contribué à la révision de la Programmation pluriannuelle de l'énergie.

### Chiffres-clés

 **20** experts

 **2** notes du Comité prospective

 **4** publications

## Les travaux de prospective sur « La grande transformation : moteurs et leviers »



Le Comité de prospective du Comité 21, présidé par l'économiste Philippe Dessertine, directeur de l'institut de haute finance, s'est réuni à deux reprises en 2018 : le 4 juillet et le 17 septembre. Ce Comité, installé en mars 2017, est composé d'une vingtaine d'experts de tous horizons et d'administrateurs du Comité 21.

Ces deux réunions ont permis de finaliser la structure du futur **rapport sur la « Grande Transformation »**, prévu pour la mi-2019. Il sera enrichi des contributions de membres du Comité de prospective, d'adhérents du Comité 21, et d'interviews de personnalités qui feront des propositions pour mener à bien la transition écologique et solidaire et pour mettre en œuvre la transformation : comment construire une société de transformation ? Quels en sont les freins et les leviers au niveau des évolutions technologiques, des mutations économiques, des changements de modes de vie, des cadres de gouvernance ?

Comme tout changement, cette transformation se heurte aux conservatismes, aux peurs, aux fossés générationnels, à l'individualisme, au populisme... Mais le rapport se voudra résolument optimiste et développera tous les leviers à notre disposition, notamment pour stimuler et mobiliser la jeune génération.

Alors que les précédents modèles étaient marqués par la concentration de la production, de la consommation, de la finance et de l'organisation humaine, notamment à travers le fait urbain, et l'illusion que l'accumulation était moteur de croissance, cette révolution sera au contraire celle de la déconcentration, de l'optimisation de notre économie grâce à la précision rendue possible par ces nouvelles technologies. Elle amènera aussi un changement de notre modèle de fonctionnement et de notre manière de consommer, de vivre, de travailler.

La phase opérationnelle d'élaboration de ce rapport a commencé, à travers plusieurs notes préparatoires, annonciatrices d'un premier pré-rapport présenté au Comité de prospective début 2019.

## La prospective au service de l'Agenda 2030

Le Comité 21 a publié une **note sur la mise en œuvre des Objectifs de développement durable en France « Un Agenda au service de 2030 »**. Elle constitue une première contribution à l'élaboration de la « Feuille de route nationale », annoncée par le Premier ministre et le Ministre de la transition écologique et solidaire, à l'occasion de la réunion du Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID), qui s'est tenu le 8 février 2018.



Dans ce contexte, le Comité 21 a formulé des préconisations afin de permettre l'accélération du processus de connaissance et d'appropriation collective dans l'esprit de l'ODD 17 « Partenariats pour la réalisation des objectifs » : définir ensemble quelques enjeux prioritaires pour une mise en œuvre pragmatique et didactique des objectifs ; quantifier les ODD relatifs à ces enjeux et en mesurer les écarts par rapport à la situation actuelle ; raccrocher ces mesures au débat budgétaire en se basant sur les nouveaux indicateurs de richesse ; impliquer les acteurs non-étatiques, en les faisant participer directement à la co-construction de la feuille de route nationale.

## Contribution « Les ODD en France : où en est-on ? »

La Fonda a souhaité intégrer dans son action les enjeux de l'Agenda 2030 en dédiant son Université de la prospective 2018 aux ODD et a demandé pour cela au Comité 21 de l'accompagner. Ainsi, en partenariat avec le Comité 21, le Mouvement associatif, Futuribles international et Coordination Sud, l'Université « Faire ensemble » s'est déroulée à la Halle Pajol à Paris les 22 et 23 mars. Organisée en deux séances plénières et une quinzaine d'ateliers, elle a réuni plus de 250 participants. Bettina Laville est intervenue dans la table ronde d'ouverture consacrée aux perspectives du monde en 2030, tandis que l'équipe du Comité 21 a animé et participé à plusieurs ateliers.

On peut retenir quelques constats parmi les interventions et questions des intervenants et participants : la difficulté de l'appropriation et de la déclinaison opérationnelle des ODD, dont la résolution viendra sans doute des territoires ; la prégnance de la question des inégalités ; l'émergence de menaces sur la démocratie ; la pleine conscience de l'exigence de transformation de notre modèle, notamment via les « révolutions minuscules » et l'adaptation ; la réorientation de la finance ; le débat sur le travail, l'activité, le bénévolat et la question du revenu universel.



Cette Université de deux jours constituait le lancement d'Ateliers du « Faire ensemble 2030 » de la Fonda qui se sont poursuivis tout au long de l'année, avec ses partenaires, dont le Comité 21, sous la forme d'ateliers thématiques de travail et qui se poursuivront encore en 2019.

Pour finir, en tant que partenaire de l'Université « Faire ensemble 2030 », le Comité 21, sous la plume de Georges Ribière, a rédigé un article « **Les ODD en France : où en est-on ?** » dans la tribune de mars de la Fonda « **Faire des ODD un projet de société** » qui propose une exploration des liens entre action associative et objectifs de développement durable, tels que définis par l'ONU dans son Agenda 2030.

## Le débat public sur la Programmation pluriannuelle de l'énergie

A l'initiative de la Commission particulière du débat public (CPDP), présidée par Jacques Archimbaud, vice-président de la CNDP, mise en place à l'occasion du **débat public sur la révision de la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE)**, le Comité 21 a été invité à co-organiser un atelier préparatoire qui s'est tenu le 17 janvier 2018 à Paris. Cet atelier, ouvert sur invitation, a réuni environ 60 acteurs privés de l'énergie, dont certains adhérents du Comité 21. Des informations quant au calendrier et aux modalités de ce débat ont été données par la CNDP aux participants et des propositions sur les grands enjeux de cette révision soumis à la discussion : état des lieux de la précédente PPE, conditions de poursuite des efforts pour la transition, bouquet énergétique et mix électrique, gouvernance et pilotage de l'énergie en France...

Pour sa part, le Comité 21 a insisté sur le rôle des parties prenantes pour toutes les décisions stratégiques, sur l'exigence de débats les plus en amont possibles, sur l'importance de ces questions démocratiques qu'avait anticipées la convention d'Aarhus voici presque 20 ans, sur le rôle des experts, sur la nécessité dans le débat de prendre en compte l'adaptation au changement climatique, sur l'intérêt qu'aurait la création d'une Autorité environnementale indépendante, au sens institutionnel du terme, avec un champ de compétences élargi.

Le débat public proprement dit sur la révision de la PPE s'est tenu en France de février à mai 2018.



## Actions internationales

Profondément convaincu que l'ouverture internationale est un levier pour faire progresser toutes les démarches de durabilité, le Comité 21 a souhaité depuis plusieurs années renforcer son action à l'international. « Du local au global et du global au local », la maxime du Sommet de la Terre Rio92 n'a aucunement perdu son sens depuis près de 30 ans. Au contraire ! Aussi, en 2017, le réseau a continué de nourrir ses adhérents de bonnes pratiques étrangères, a valorisé leurs projets/stratégies/ solutions sur la scène internationale et a poursuivi son travail de plaidoyer lors de conférences mondiales.

### Chiffres-clés

 **3** événements internationaux

 **5** débats sur les enjeux internationaux

## Plaidoyer pour l'Agenda 2030 au niveau international

### « Europe Ambition 2030 » pour la réalisation de l'Agenda 2030

Créé en 2017, Europe Ambition 2030 est un groupe informel de plusieurs réseaux et acteurs européens mobilisés en faveur de la promotion de l'Agenda 2030 et coordonnés la plateforme européenne multi-acteurs European Partners for the Environment. Sa mission : convaincre les Etats membres et les institutions de l'Union européenne de placer le développement durable et l'Agenda 2030 au cœur du projet politique renouvelé de l'Europe.

En 2018, le Comité 21 a poursuivi son action de plaidoyer au sein de ce groupe notamment en rencontrant Franz Timmermans, 1<sup>er</sup> Vice-président de la Commission européenne, et en appuyant Asvis (l'Alliance italienne pour le développement durable) dans l'organisation d'une convention démocratique sur l'avenir de l'Europe au prisme des ODD « **SDGs, Climate and the Future of Europe** », à Milan le 31 mai 2018.

Cet événement se proposait d'élaborer un nouveau narratif pour l'Europe pour la rendre plus proche de ses citoyens par l'atteinte des ODD. Au moment où la montée en puissance de l'euroscepticisme et les tentations d'isolationnisme gagne du terrain, il est urgent de montrer qu'une autre voie est possible, celle de la coopération au service de la construction d'un avenir meilleur, soucieux de l'environnement et du bien-être des individus. Affronter les défis qui pèsent sur le monde de demain impose de construire un nouveau contrat social, amorcé par l'Agenda 2030 et de l'Accord de Paris pour le climat, qu'il conviendra de déterminer et de faire vivre collectivement, par toutes les forces vives de la société.

Les alliances, les partenariats, le « faire-ensemble » sont essentiels pour innover et prendre le virage qui allie environnement, économie, social, digital, finance et éthique tant au niveau étatique qu'avec la société civile.

### Participation au Forum Politique de Haut Niveau pour la mise en œuvre des ODD



Chaque année, l'ONU organise le **Forum Politique de Haut Niveau**, conférence mondiale pour évaluer les progrès faits par les Etats dans la mise en œuvre des ODD. Pour la deuxième année consécutive, le Comité 21 a participé à la délégation française pour porter l'action de ses membres en faveur de l'Agenda 2030. En 2018, la délégation française était la plus importante de toutes les délégations d'Etats, preuve de l'engagement de la France à tous niveaux pour la réalisation de l'Agenda 2030. Sur invitation du Commissariat général au développement durable, le Comité 21 a pris la parole depuis le siège de la France pour présenter la synthèse du rapport « *Appropriation des ODD par les acteurs non étatiques français* », publié le 2 juillet 2018.

Bettina Laville, présidente du Comité 21, a également participé à deux événements parallèles au FPHN : le SDG Business Summit, organisé par UN DESA, ICC, et le Global Compact, et le Sommet mondial des pouvoirs locaux et régionaux pour la territorialisation des ODD, organisé par CGLU.

En septembre, le Comité 21 a organisé un débat pour dresser le bilan du FPHN 2018 et a publié une note de synthèse pour ses membres.

## 24<sup>ème</sup> Conférence des Parties pour le climat, Katowice (Pologne)



Pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive, le Comité 21 a participé à la COP Climat, organisé par la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) et la Pologne au mois de décembre.

L'enjeu des négociations internationales était de taille puisque 2018 était l'année butoir pour mettre d'accord l'ensemble des Etats sur le RuleBook, c'est-à-dire sur le mode d'emploi et les règles de mise en œuvre opérationnelle de l'Accord de Paris. Si ce Rulebook a été défini, l'autre enjeu crucial de la COP24, à savoir le rehaussement de l'ambition climatique de tous les Etats, n'a pas été au rendez-vous.

**Le Comité 21 a participé à la deuxième semaine de la COP24** pour suivre et décrypter l'avancée des négociations pour ses adhérents. Une note d'analyse a été publiée et une conférence intitulée « *Quelle économie pour l'adaptation aux changements climatiques ?* » a été organisée le 11 décembre sur le pavillon France, pour valoriser 5 adhérents et partenaires du réseau (ONERC, Climate Chance, Veolia, Green Cross France et Territoires, CNRS, et le PFE).

Immédiatement après la fin des négociations, le Comité 21 a organisé à Paris, le 17 décembre, un débat pour dresser le bilan de la COP24, au cours duquel 3 adhérents ont pu prendre la parole pour exposer leurs espoirs et leurs frustrations quant aux avancées et aux blocages de ces négociations internationales sur le climat (CNRS, Care France, Schneider Electric).

## Débattre des enjeux internationaux du développement durable

Afin d'alimenter nos membres et nourrir sa veille, le Comité 21 organise régulièrement des débats pour mettre en lumière et faire comprendre les nouveaux enjeux internationaux du développement durable ou permettre l'actualisation des sujets plus anciens. En 2018, de nombreux débats ont porté sur l'international :

- « *Pacte mondial pour l'environnement : où en est-on ?* », en partenariat avec l'AFITE, 4 avril
- « *La Chine, leader de l'application de l'Accord de Paris sur le climat en Asie ?* » en partenariat avec le BIPE, 14 juin
- « *Bilan du Forum politique de haut niveau 2018* », 13 septembre
- « *Regards croisés des Ambassadeurs en charge du climat et de l'environnement : la diplomatie environnementale peut-elle infléchir les mauvaises tendances actuelles ?* », 5 novembre
- « *Bilan de la COP 24 : l'Accord de Paris pourra-t-il être appliqué dans toute son ambition dès 2020 ?* », 17 décembre



Si ces débats sont ouverts à tous gratuitement, chacun d'entre eux a donné lieu à la rédaction et la publication d'une note de synthèse, réservée aux adhérents.

## 03.

ZOOM  
SUR2<sup>e</sup> rapport « Appropriation des ODD par les acteurs non-étatiques français »

Après le premier rapport sur l'appropriation des ODD par les acteurs non étatiques français paru en 2017, plus de 80 organisations partenaires et/ou adhérents du Comité 21 ont contribué à l'élaboration de la seconde édition. Coordonné par le Comité 21 et 18 organisations copilotes, ce rapport a marqué l'année 2018 !

## Un rapport collectif !

Fruit d'une large collaboration de différents acteurs de la société civile française, le rapport 2018, structuré en deux parties, propose d'abord une étude du niveau d'appropriation des ODD acteur par acteur : comment les collectivités territoriales, les entreprises, les ONG, les acteurs associatifs, les syndicats, la jeunesse et les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche se saisissent-ils de l'Agenda 2030 ?

Il se concentre dans une deuxième partie sur les 6 ODD passés en revue par l'ONU cette année lors du Forum Politique de Haut Niveau (FPHN) en proposant des retours d'expériences très concrets dans le secteur de l'eau et de l'assainissement (ODD6), des énergies propres (ODD7), de la ville durable (ODD11), de la production et consommation responsables (ODD12), de la biodiversité terrestre (ODD15) et des moyens de mise en œuvre & partenariats (ODD17).

Complémentaire et annexé au point d'étape officiel réalisé par le gouvernement français, ce rapport ne vise pas à évaluer le niveau de progression de la réalisation des ODD et de leurs cibles de façon quantitative, mais se penche plutôt sur la question de savoir si l'Agenda 2030 devient peu à peu un outil pour les acteurs français, un cadre structurant pour repenser leurs stratégies développement durable et revoir à la hausse l'ambition de leur engagement sociétal.

## Une progression vers l'intégration de l'Agenda 2030

2018 esquisse enfin le tournant espéré depuis 2 ans dans la mobilisation de la société pour l'Agenda 2030. Cela est sans doute dû en partie à l'Etat qui a structuré un cadre national clair et opérant pour la mise en œuvre des ODD en France (comité de pilotage de haut niveau, lancement du site Internet [www.agenda-2030.fr](http://www.agenda-2030.fr), processus de concertation nationale pour l'élaboration de la feuille de route France, etc.), envoyant ainsi un message politique fort et nécessaire.



Mais cela est également dû à la forte mobilisation des « corps intermédiaires » qui œuvrent depuis des mois à sensibiliser et à outiller les acteurs pour qu'ils se saisissent de l'Agenda 2030 : beaucoup de réseaux comme le Comité 21, le Global Compact France, le Partenariat Français pour l'Eau, pS-Eau, 4D ou Cités Unies France **font des ODD le cœur de leurs programmes à destination de leurs membres.**

Tout laisse à penser que petit à petit les ODD vont infuser au sein des organisations pour généraliser l'Agenda 2030 comme le nouveau cadre pertinent pour repenser et mettre en œuvre les politiques développement durable des organisations. Mais, nous n'y sommes pas encore !

### Lancement du rapport au MTES, 2 juillet 2018



**213** inscrits à l'événement



**280** spectateurs sur la vidéo en direct



### Présentation du rapport au Forum politique de haut niveau - 9 au 18 juillet 2018

Le Forum Politique de Haut Niveau 2018 a démarré le 9 juillet pour se terminer le 18 juillet 2018 au siège de l'ONU, à New York sur le thème « **La transformation vers des sociétés durables et résilientes** ». Six ODD sélectionnés (eau-ODD6, énergies propres-ODD7, villes et communautés durables-ODD11, consommation et production responsables-ODD12, biodiversité-ODD15) ont été passés en revue.

Plus de 80 responsables gouvernementaux et 2 500 acteurs de la société civile y participaient. 48 États se sont portés volontaires à une revue nationale dont la France. Le Comité 21 faisait partie de la délégation française afin de porter le rapport sur l'appropriation des ODD par les acteurs non étatiques.

- ✓ **12 juillet - 11h00-13h00** (heure de New York). Sarah Schönfeld, responsable des actions internationales du Comité 21, intervenait depuis le siège France des Nations Unies au Forum Politique de Haut Niveau, conférence Onusienne pour le développement durable, à New York. Aux côtés d'autres délégations venues présenter leur bilan des politiques publiques et actions dédiées à l'atteinte des Objectifs de développement durable, elle a valorisé le rapport sur l'Appropriation ODD par les acteurs non étatiques français, coordonné par le Comité 21 et piloté par 18 organisations de la société civile française, dans le cadre de la semaine du segment technique - session intitulée « *Transformation towards sustainable and resilient societies, perspective of society* », organisée avec les « *major groups* » (Grands Groupes) et les parties prenantes.



Retrouvez la vidéo : <https://youtu.be/q433zH5bqvc>

- ✓ **18 juillet - de 8h15 à 9h45**. Bettina Laville, présidente du Comité 21, est intervenue sur l'appropriation ODD par les acteurs non étatiques dans un side-event, organisé par le Ministère de la Transition écologique et solidaire, sur la mobilisation de la société civile pour les Objectifs de développement durable.



## Programme Adaptation aux changements climatiques



Fort de ses travaux antérieurs sur le climat et sa participation active aux Conférences des parties (COP), le Comité 21 se range derrière l'avis de nombreux scientifiques sur le fait que l'Accord de Paris ne pourra pas empêcher nos sociétés, nos territoires et nos organisations de faire face aux conséquences des changements climatiques, déjà bien visibles. Bien que l'ampleur des défis à relever varie en fonction des contextes locaux et des scénarios, le chantier s'annonce immense pour transformer nos activités et nos comportements. C'est pour cela que le Comité 21 a souhaité lancer en 2018 un **programme spécifique sur l'adaptation aux changements climatiques** afin d'accompagner ses adhérents pour décrypter les enjeux en cours, anticiper ceux à venir et les aider à mettre en place les mutations à opérer.

### Un programme complet en plusieurs volets :

#### ✓ Comprendre

Le livre « **Adaptation au changement climatique, une question de sociétés** », coréalisé avec le CNRS, propose une série d'articles pluridisciplinaires de scientifiques et des points de vue de professionnels sur les traductions concrètes de l'adaptation. Poser les définitions, revenir sur l'histoire du concept, décliner les outils, identifier les freins, et les innovations nécessaires : cet ouvrage de vulgarisation donne les clés pour saisir l'étendu du champ de l'adaptation.

#### ✓ Être accompagné

Le groupe de travail collectif « **Appui-Conseil** » propose une série d'ateliers (2018-2019) pour les adhérents qui souhaitent être accompagnés sur les définitions, les implications et les contours que requièrent l'élaboration et la mise en œuvre de stratégie d'adaptation à l'échelle de leurs activités et des territoires : échanges de bonnes pratiques entre décryptage des évolutions réglementaires.

Tous les ateliers préparés et animés par Guillaume Simonet, expert scientifique Adaptation, qui intervient selon leur thématique avec divers intervenants (experts, chargés de mission, universitaires). Ces ateliers prennent différents formats : Alternance de présentations et d'ateliers en petits groupes :

- Espaces d'échanges et de dialogue favorisant les interactions
- Visites de terrain
- Participation aux colloques nationaux sur l'ACC
- Échanges avec des experts scientifiques
- Mise à disposition de ressources (documents, références)

## Les ateliers en 2018

Lancé le 20 septembre à la Conférence des présidents d'Université, le programme a proposé en 2018 trois événements :

- **Atelier #1** : Introduction à l'adaptation aux changements climatiques et travail sur les définitions – 12 octobre
- **Atelier #2** : Utilisation des scénarios climatiques et de la prospective qualitative comme levier de transformation des organisations et du territoire – 23 novembre
- **Atelier #3** : Participation au 2<sup>ème</sup> colloque national Sciences et Société pour l'adaptation des territoires aux changements climatiques à Marseille, afin d'aider les adhérents à construire leur réseau d'experts et échanger au niveau national – du 17 au 19 décembre 2018.



## Citoyenneté écologique

Le Comité 21 a organisé son premier « **Forum sur la citoyenneté écologique** » le 25 janvier à l'Agence française de développement (AFD) à Paris, avec le soutien du Ministère de la Transition écologique et solidaire et de l'ADEME, et en partenariat avec la CNDP, l'association Décider ensemble et le Partenariat français sur l'eau (PFE). Il a réuni des représentants de l'État, des collectivités territoriales, des entreprises, des ONG et des chercheurs, et fut illustré par des exemples français et étrangers sur les pratiques de cette citoyenneté. Les Actes de cette manifestation sont maintenant disponibles.

Le Comité 21 a organisé son premier « Forum sur la citoyenneté écologique » le 25 janvier à l'Agence française de développement (AFD) à Paris, avec le soutien du Ministère de la Transition écologique et solidaire et de l'ADEME, et en partenariat avec la CNDP, l'association Décider ensemble et le Partenariat français sur l'eau (PFE).

Ouvert par Barbara Pompili, députée de la Somme, présidente de la Commission développement durable et de l'aménagement du territoire à l'Assemblée nationale, ancienne ministre chargée de la biodiversité, et Laurence Monnoyer-Smith, commissaire général au développement durable, il a réuni des représentants de l'État, des collectivités territoriales, des entreprises, des ONG et des chercheurs, et fut illustré par des exemples français et étrangers sur les pratiques de cette citoyenneté. Les Actes de cette manifestation sont maintenant disponibles.



Il s'agit de développer ce nouveau concept qui associe Citoyenneté à Écologie, qui, s'il a déjà un socle juridique puisque la Charte de l'environnement est intégrée dans la Constitution, a beaucoup évolué ces dernières années avec l'instauration de nouveaux instruments : réforme de la CNDP, action de groupe, devoir de vigilance, ateliers citoyens, débats publics, droit d'initiative citoyenne... Et dans les territoires, les débats citoyens autour de projets nationaux ou locaux démontrent la vitalité, quelquefois la virulence, de l'exercice de cette citoyenneté.

Cependant, on note en même temps un paradoxe : les citoyens ont l'impression de n'être ni consultés, ni écoutés ! Constat récurrent, encore répété dans le cadre du mouvement des « Gilets jaunes » apparu fin 2018, dont ce Forum a anticipé, plusieurs mois avant, les questionnements : Comment redonner du sens à l'engagement ? Comment pallier les lacunes pour que les citoyens se sentent membres actifs d'une « communauté écologique » ? Quels rôles pour les collectivités territoriales, deux ans après la réforme ? Quelle démocratie face aux enjeux environnementaux ?

En clôture du Forum, il a été annoncé qu'une **deuxième édition** se tiendrait en 2019, entrée sur la citoyenneté écologique en Europe.

## 04.

Le Comité 21  
Grand Ouest

Si on connaît l'Ouest de la France pour la diversité de ses paysages, on oublie qu'il s'agit également d'un véritable laboratoire sur les transformations écologiques et sociétales. Cette dynamique est largement incarnée par l'action du Comité 21 Grand Ouest, dont l'ambition est de renforcer le partage des bonnes pratiques et d'explorer les sujets émergents : économie circulaire, adaptation aux changements climatiques, énergie participative, mobilité alternatives, emplois verts, management de la RSE... Ce bilan s'en fait l'écho.

## Chiffres-clés

 19 événements organisés

 317 acteurs mobilisés

 1 livre et 10 notes publiés

 L'économie circulaire

En 2018, le Comité 21 a organisé plusieurs sessions de travail avec les intercommunalités du territoire (EPCI) pour accélérer le développement de l'économie circulaire, tant sur la promotion de l'écoconception que sur l'écologie industrielle et territoriale, sur l'économie de la fonctionnalité ou dans le domaine de l'approvisionnement durable. Ces journées, qui se sont déroulées à Angers (49) et à Saint Nazaire (44), se sont focalisées sur le rôle des développeurs économiques au sein des EPCI. Elles ont été organisées en partenariat avec la DREAL, l'ADEME et la Région des Pays de la Loire.



En parallèle, 3 autres journées ont été organisées. A Beaupréau-en-Mauges (49) sur l'écologie industrielle et territoriale. A La Ferrière (85), en partenariat avec Vendée tri, sur la réduction des déchets à la source. A Ancenis (49) chez Manitou sur l'éco-conception et l'économie de la fonctionnalité.

 Les emplois verts

La crise qui frappe les économies occidentales n'est pas seulement une crise économique et financière, c'est aussi une crise écologique qui impose de construire un nouveau modèle de développement, plus sobre en ressources naturelles et moins carboné.

Dans la compétition mondiale qui s'engage aujourd'hui sur l'économie verte, la région des Pays de la Loire possède un potentiel considérable. Elle dispose d'un large tissu d'entreprises, dans les secteurs des énergies renouvelables, du génie écologique, du traitement de l'eau et des déchets, de l'économie circulaire ou encore sur l'efficacité énergétique. Toutefois ces filières restent encore très fragmentées, et peinent à conforter leurs places sur les marchés nationaux et mondiaux.

Fort de ce constat, le Comité 21 a réalisé en 2017 un premier diagnostic des emplois verts en Pays de la Loire. Cette étude distingue :

- Les métiers verts qui « contribuent à mesurer, prévenir, corriger les impacts négatifs et les dommages sur l'environnement ». Ils sont directement liés aux filières énergétiques, à l'assainissement et au traitement des déchets.
- Les métiers verdissants qui n'ont pas de finalité environnementale mais qui intègrent de nouvelles briques de compétence pour prendre en compte de façon significative la dimension environnementale. Parmi les professions représentées, on retrouve les menuisiers, les maçons, les plombiers-chauffagistes, les installateurs électriques, les agriculteurs, ainsi que d'autres métiers qui prêtent davantage au débat comme les animateurs socioculturels, les acheteurs ou encore les chauffeurs routiers.

Pour approfondir cette thématique, et définir une méthode de calcul fiable sur les emplois verts, le Comité 21 a réalisé en 2018 un travail de recherche avec l'IAE de Nantes.



## Adaptation aux changements climatiques

Le dernier rapport du GIEC, publié le 8 octobre 2018, confirme l'urgence de la situation climatique et liste les impacts d'un réchauffement planétaire qui dépasserait les +1,5°C, qu'il s'agisse des événements extrêmes, des vagues de chaleur, des précipitations diluviennes, des extinctions d'espèces, de la productivité des océans ou encore des rendements agricoles. Pour mieux appréhender l'impact des changements climatiques en Pays de la Loire, et agir en conséquence, le Comité 21 Grand Ouest a publié deux rapports en 2018 :

- « *Changements climatiques : comment s'adapter en pays de la Loire* », réalisé en partenariat avec l'ADEME et la Région.
- « *Création d'un Groupe d'experts régional sur l'évolution du climat : retours d'expériences et préconisations* »

En 2018, d'autres actions ont été mises en œuvre sur le climat. Le Comité 21 a organisé 3 événements. A Avessac (44) sur les énergies participatives. A l'Université d'Angers (49) sur l'efficacité énergétique. Au Mans (72) sur la mobilité durable.

Le Comité 21 accompagne également 3 plans climat air-énergie territoriaux : celui de Saint Briec Armor Agglomération, de Liffré Cormier Communauté et du Pôle Métropolitain Loire Angers.

Liffré = Cormier  
COMMUNAUTÉ

Pôle  
métropolitain  
Loire  
Angers

SAINT  
BRIEC  
ARMOR  
AGGLOMÉRATION



## Responsabilité sociétale des organisations

Le Comité 21 accompagne chaque année de nombreuses PME dans leur démarche RSE. En 2018, il s'est focalisé sur deux thèmes :

- Le management collaboratif, à travers l'organisation d'une journée à Montoir-de-Bretagne (44) au sein du Groupe Idea. Il s'agissait d'identifier les leviers d'une culture interne innovante et agile.
- La matérialité des enjeux RSE, à travers l'organisation d'une journée à Nantes (44), chez Saunier Duval.

A travers l'animation de la plateforme régionale sur la RSE, il a également publié un guide pour « Réussir une démarche collective ».

Au-delà des activités de réseau, le Comité 21 a accompagné en 2018 la Fédération régionale de travaux publics, le Groupe LNA-Santé et le Groupe Maison du Monde dans leur démarche de développement durable. Il a également animé deux sessions de formation sur la RSE pour le TPE-PME.

LNA  
SANTÉ  
Soigner et prendre soin



## Innovations territoriales

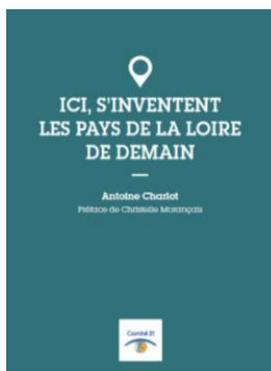
Dans la continuité des Agenda 21 locaux, le Comité 21 propose de nouvelles méthodes pour expérimenter une organisation territoriale plus innovante et efficace face aux défis écologiques, sociaux et économiques. En 2018, il a focalisé son attention sur les laboratoires d'innovation publique qui s'appuient sur la pensée design (*design thinking*). Il a organisé une journée d'échanges de partage à Rennes (35) au sein du Ti Lab, le laboratoire d'innovation de la Région Bretagne qui a été inauguré en novembre 2017.

En 2018, le Comité 21 Grand Ouest a accompagné plusieurs démarches territoriales de développement durable:

- La démarche de concertation préalable à la création de l'Agence Bretonne de la Biodiversité (Région Bretagne, DREAL Bretagne, AFB, AELB).
- Le projet de territoire de la Communauté de Communes des Vallées du Haut-Anjou, en lien avec un référentiel Responsabilité sociétale des organisations publiques.
- Le SRADDET de la Région Bretagne (Breizh COP).



### Ici, s'inventent les Pays de la Loire de demain



Quels sont les défis à relever aujourd'hui en Pays de la Loire ? A quelle échéance ? Où s'esquissent les réponses ? Quels sont les acteurs-ressources à mobiliser ? En collaboration avec EDF, GRDF et la Banque populaire Grand Ouest, le Comité 21 Grand Ouest propose dans cette publication des éléments de réponse, en prenant appui sur des exemples remarquables dans les Pays de la Loire. Préfacé par la Présidente des Pays de la Loire Christelle Mordançais, ce « panorama du développement durable » met en valeur **plus de 200 initiatives** organisées selon quatre grandes thématiques : la transition énergétique et les changements climatiques, la biodiversité et les ressources naturelles, la solidarité et la lutte contre les exclusions, l'économie responsable et la compétitivité des entreprises.

## 05.

La vie de  
l'association

## Un nouveau modèle pour le Comité 21

Près de 25 ans après sa création, le Comité 21 a lancé une réflexion sur la transformation de son modèle : actualisation de son objet social, ses statuts, simplification des barèmes de cotisations, sa gouvernance, son offre... L'Assemblée générale extraordinaire du 30 novembre a permis d'entériner de nouvelles bases pour notre réseau afin d'accroître son utilité et son attractivité et faire face aux défis inédits de demain.

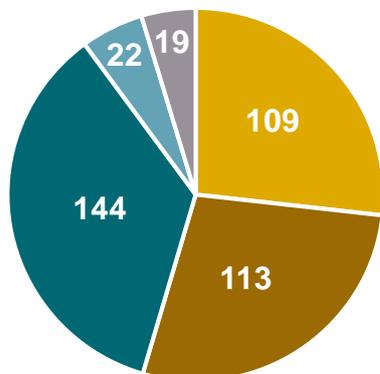


- ✓ Avec ses nouveaux statuts, le Comité 21 a actualisé **son objet social** : « Contribuer à la transformation économique, écologique et sociétale des organisations et des territoires, en apportant une expertise des sujets émergents ».
- ✓ Le Comité 21 devient désormais un **groupe associatif** composé de plusieurs établissements jouissant d'une certaine autonomie de programme et de budget. Ils ne sont cependant pas indépendants : un seul et même conseil d'administration permet de gouverner l'association et un directoire dirige le groupe dans sa globalité. Actuellement il existe deux établissements : le national basé à Paris et le Grand Ouest basé à Nantes. Une stratégie de régionalisation est mise en place pour créer à termes d'autres établissements dans de nouvelles régions afin d'accompagner les acteurs au plus près de leurs enjeux territoriaux.
- ✓ Une **simplification des barèmes de cotisation** donne la possibilité d'adhérer « à la carte » : soit à un seul établissement (en fonction de l'intérêt pour le programme et les activités qu'il propose), soit au Comité 21 dans sa globalité (et ainsi profiter de l'ensemble des programmes et activités de tous les établissements). Pour les organisations publiques et privées ayant un rayonnement sur l'ensemble du territoire français, l'adhésion globale permet d'être alimentées de manière plus profonde et pointue, combinant une vision et accompagnement macro et une analyse plus fine des enjeux territoriaux liés au développement durable.
- ✓ Le Comité 21 a décidé de créer un **cinquième collège d'adhérents formé de citoyens**. Celui-ci vient s'ajouter aux 4 collèges historiques (entreprises, collectivités territoriales, associations/ONG, établissements d'enseignement supérieur et de recherche) pour faire émerger l'expression d'une nouvelle citoyenneté écologique : il s'agit de réfléchir avec ses nouveaux adhérents aux conditions pour que les citoyens deviennent des acteurs de la transformation.

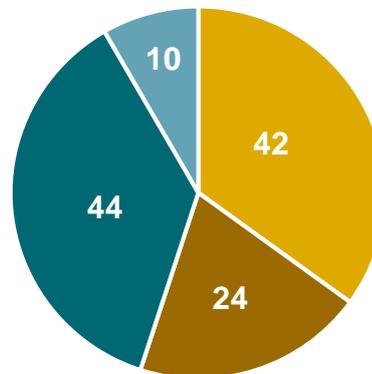


## Le réseau d'adhérents multiacteurs

Répartition des 407 adhérents du Comité 21 (y compris Grand Ouest)



Répartition des 120 adhérents de l'antenne Grand Ouest



■ Entreprises ■ Collectivités ■ Associations ■ Etablissements d'enseignement ■ Personnalités et membres de droit

### 20 nouveaux adhérents !

**6 associations** : Enviropéa, Explorer, Planet'RSE, Elise, Association Marie Moreau, AFNOR Pays de la Loire

**2 collectivités** : Pôle Emploi, Mairie de Dugny

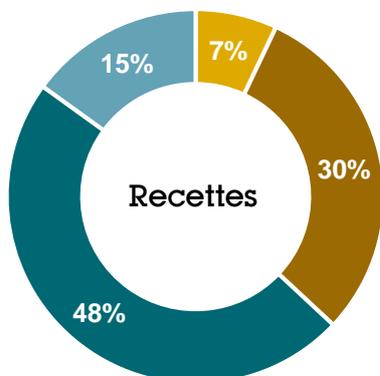
**10 entreprises** : Cityzens Factory, RSEDATANEWS, ClimateSeed, Nam.R, Union régionale des SCOP de l'Ouest, Chambre de métiers et de l'artisanat des Pays de la Loire, Cool Roof France, CCI 35, GRDF OUEST, Astikoto.

**2 établissements d'enseignement supérieur** : Académie Durable, Université d'Angers

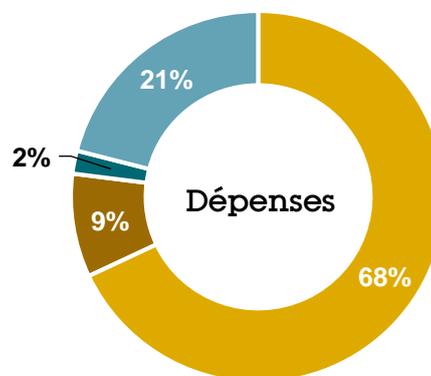


## Les ressources 2018

Le budget de 850 k€ du Comité 21 se répartit ainsi :



■ Partenariats privés ■ Partenariats publics  
■ Cotisations ■ Prestations



■ Salaires des différentes missions du Comité 21  
■ Prestations / honoraires projets  
■ Frais de déplacement et de manifestation projets  
■ Autres dépenses de fonctionnement courant



## Le Conseil d'administration

### Présidentes d'honneur

Huguette Bouchardeau, Bettina Laville, Simone Veil †

### Président d'honneur

François Gourdon

### Présidente du Conseil d'administration

Bettina Laville<sup>1</sup>

### Membres de droit

Programme des nations Unies pour l'environnement (PNUE)  
Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

### Personnalités

Gilles Berhault \*\*

Philippe Dessertine \*

Charles Henry Dubail \*\*\*

Bettina Laville \*\*

Hélène Valade \*

#### Entreprises et fédérations professionnelles

- ✓ Caisse des dépôts \*\*
- ✓ Citeo \*
- ✓ Epiceum \*\*
- ✓ SANOFI \*\*\*
- ✓ SNCF \*\*\*
- ✓ VEOLIA \*

#### Associations et fondations

- ✓ Association Française des Ingénieurs et Techniciens de l'Environnement (AFITE) \*\*\*
- ✓ Décider ensemble \*
- ✓ Empreintes citoyennes \*\*\*
- ✓ France Nature Environnement \*
- ✓ Green Cross France et Territoires \*\*\*
- ✓ WWF \*\*

#### Collectivités territoriales, services de l'Etat et organismes rattachés

- ✓ Association Notre village \*\*
- ✓ Bordeaux Métropole \*
- ✓ Région Pays-de-la-Loire \*
- ✓ Ville de Enghien-les-Bains \*\*\*
- ✓ Ville de Rueil Malmaison \*\*

#### Etablissements d'enseignement, de formation et de recherche

- ✓ Conférence des Présidents d'Universités (CPU) \*\*
- ✓ EME UniLaSalle \*\*
- ✓ Fondation UVED \*\*
- ✓ Institut Mines Télécom Business School \*\*\*
- ✓ ISIGE Ecole des Mines de Paris \*\*\*
- ✓ Université de Nantes \*

<sup>1</sup> Elue par le Conseil d'administration du 30 juin 2016

\* Administrateurs élus par l'Assemblée du 30/06/2016

\*\* Administrateurs élus par l'Assemblée du 26/06/2017

\*\*\* Administrateurs élus par l'Assemblée du 21/06/2018



## L'équipe



Bettina Laville  
**Présidente**

### National



Claire Videau  
**Chargée de mission RSO**



Sarah Dayan  
**Responsable RSO**



Laurie Ayouaz  
**Responsable Territoires durables**



Georges Ribière  
**Responsable Prospective**



Sarah Schönfeld  
**Responsable International**

remplacée par



Anne Page  
**Responsable des affaires administratives et financières**



Claire Sehier  
**Assistante de direction**



Christine Delhaye  
**Responsable communication**

### Grand Ouest



Antoine Charlot  
**Directeur régional Grand Ouest**



Mathilde Bres  
**Chargée de mission RSO Grand Ouest**



Alexandre Pleurdeau  
**Chargé de mission Territoires durables Grand Ouest**

En savoir  
plus



## Le Comité 21, 1<sup>er</sup> réseau multi-acteurs du développement durable et de la RSE

Né à la suite du Sommet de la Terre de RIO (1992), le Comité 21 est le premier réseau d'acteurs engagé dans **la mise en œuvre opérationnelle des Objectifs de développement durable en France** au sein des organisations et sur les territoires. Avec à sa tête, comme présidente, Bettina Laville, l'association réunit à la fois la force du plus grand réseau multi-acteurs dédié au développement durable (près de 400 adhérents : entreprises, collectivités, associations, institutionnels, établissements d'enseignement et médias, personnalités et membres de droit -Ministère de l'écologie, PNUD, PNUE), et l'expertise d'animation et de facilitation de la co-construction.

Son programme illustre cette dynamique autour de 5 expertises principales (Prospective, Changements Climatiques et Energétiques, Responsabilité et Engagement des Organisations, Intelligence Territoriale, Citoyenneté Ecologique) et à travers plusieurs actions phares : un Forum sur la citoyenneté écologique européenne ; la construction d'un guide d'appropriation des ODD pour les collectivités ; l'engagement d'un « Tour de France des ODD », afin de débattre de leurs enjeux dans les territoires ; un comité de prospective dédié à des travaux sur « la grande transformation : moteurs et leviers » ; un programme « Adaptation aux changements climatiques » pour outiller nos adhérents sur cette question... et des Débats sur l'actualité du développement durable.

Retrouvez les travaux du Comité 21 : [www.comite21.org](http://www.comite21.org)



**National**  
4, rue Foucault  
75116 Paris  
Tél. : 01 55 34 75 21  
[comite21@comite21.org](mailto:comite21@comite21.org)

**Grand Ouest**  
3, bd de la Loire  
44200 Nantes  
Tél. : 02 28 20 60 80  
[grandouest@comite21.org](mailto:grandouest@comite21.org)

[www.comite21.org](http://www.comite21.org)  
[www.comite21grandouest.org](http://www.comite21grandouest.org)

